

Mobilité et nomadisme numérique dans la ville « créative » et « intelligente » : utopie et hétérotopie d'une organisation territoriale

Mobility and digital nomadism in the “creative” and “intelligent” city: between utopia and heterotopia

Jean-Baptiste Le Corf

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication
Laboratoire PREFICS, Université Rennes 2
jean-baptiste.lecorf@univ-rennes2.fr

Mots-clés : organisation territoriale, mobilité, nomadisme, ville créative, ville intelligente.

Keywords: mobility, nomadism, creative city, smart city

Résumé

A partir des idéaux-types de la ville « créative » et « intelligente », cet article examine comment la mobilité et le nomadisme s'imposent comme des paradigmes structurants de l'usage des TIC et des transformations organisationnelles des territoires, avec comme principal enjeu la maîtrise individuelle des espaces-temps. Les utopies et hétérotopies de la mobilité et du nomadisme sont explorées plus particulièrement à partir des résultats de plusieurs projets de recherche.

Abstract

Based on the ideal types of the “creative” and “intelligent” city, this article examines how mobility and nomadism impose themselves as structuring paradigms of the use of ICT and the transformations of territories, with the main stake of individual mastery of space-time. The utopias and heterotopias of mobility and nomadism are explored more particularly from the results of several research projects.

Mobilité et nomadisme numérique dans la ville « créative » et « intelligente » : utopie et hétérotopie d'une organisation territoriale

Jean-Baptiste Le Corf

Il devient impossible de penser les sociétés sans prendre en compte leur dimension spatiale » (Lévy et Lussault, 2003). Si comprendre l'espace devient un enjeu essentiel pour l'ensemble des sciences humaines et sociales, cette perspective est aussi poursuivie plus particulièrement par les SIC afin de proposer une intelligibilité spécifique de l'espace urbain (Lamizet 2002 ; 2008). Cette perspective interagit avec une certaine acception de la notion de territoire, à fondement géographique mais évolutive. A l'origine réduite le plus souvent à une référence politico-administrative, une forme institutionnelle de découpage de l'espace appropriée de différentes manières (par la population locale, les décideurs, l'administration publique de tutelle ou les structures de développement), les travaux en SHS et en SIC en particulier s'ouvrent progressivement à une acception plus large. Le territoire intègre alors la relation à l'espace vécu des pratiques sociales (individuelles et collectives) et les processus d'appartenance (en incluant les notions connexes de territorialité ou d'urbanité). Il est aussi redéfini comme un agencement de ressources (humaines, matérielles ou immatérielles). Ce qui le caractérise est moins l'échelle spatiale que son mode d'organisation, son jeu de relations, la manière dont un construit d'acteurs dépassant le seul périmètre des collectivités territoriales peuvent s'y coordonner dans le cadre de projets ou pour résoudre un problème (faisant ainsi du local un lieu d'expérimentation). Les sciences économiques et de gestion ont tout particulièrement contribué à cette redéfinition du territoire qui tend à se confondre dans une certaine mesure avec la notion de « développement territorial ». Sont plus particulièrement analysés les processus organisationnels dans un cadre de gouvernance associant de multiples acteurs (publics, parapublics, délégataires, privés, citoyens) et les jeux de pouvoir à l'œuvre.

Ces dynamiques sont tout particulièrement à l'œuvre pour articuler les dimensions de la temporalité et de la spatialité, nécessaires pour faire société. La ville est le terrain de multiples réorganisations d'activités et de mobilités, comme l'a notamment montré l'école de Chicago dès le début du vingtième siècle. Cette mobilité (déplacement des biens, des personnes et des informations) apparaît comme une dimension structurante de la vie sociale. Le mouvement peut être appréhendé à travers le temps et l'espace comme cadre de référence (Urry, 2005). S'appuyant sur François Ascher (2005) qui analyse comment la mobilité transforme la ville, ses formes urbaines et ses espaces, Françoise Paquienséguy considère la mobilité (des personnes et des contenus numériques) comme un paradigme structurant de l'usage des TIC ayant comme principal enjeu la maîtrise individuelle des espaces-temps (Paquienséguy, 2006 : 5). L'imposition dans la société de ce paradigme dominant se comprend d'autant mieux si l'on considère les évolutions d'une société hypermoderne composés d'individus hyperconnectés et caractérisés en partie par leur multi-appartenance à plusieurs champs sociaux (Lahire 2007).

Dans ce contexte, cet article propose d'examiner les espaces-temps de la mobilité dans les modèles de la « ville créative » (idéal-type au sens de Weber¹ du territoire comme lieu de production, du développement des industries dites créatives) et de la « ville intelligente » (idéal-type du territoire géré par les TIC, lieu d'innovation et de consommation de services

¹ Avec Weber, nous entendons un idéal-type comme un modèle accentuant une multitude de phénomènes isolés et ayant des caractéristiques que l'on ne retrouve pas toujours dans les phénomènes observés (Weber, 1965).

urbains). Certes, ces formules peuvent être analysées sous le prisme de l'analyse des discours institutionnels. Elles illustrent un effacement de la conflictualité (Krieg-Planque, Oger 2010) et incarnent de manière emblématique certaines caractéristiques de la rhétorique de la communication publique en donnant l'image d'une « société parfaite » (Olivier-Yaniv, Rinn 2011). Les notions de ville « créative » ou « intelligente » peuvent en effet décrire ces processus dans lesquels sont engagées certaines villes dans une compétition à l'attractivité où on travaille, on vit et on circule autrement avec des discours performatifs vecteurs d'image. Néanmoins, au-delà des représentations idéalisées du territoire construisant des imaginaires métropolitains, il s'agira d'examiner comment elles peuvent également traduire un même paradigme de mobilité, des modèles d'organisations territoriales associés et plus largement une inscription du développement de deux grandes villes (Nantes et Rennes) dans un processus de métropolisation entraînant une réorganisation des espaces. Comme l'ont montré certains travaux en SIC, c'est d'ailleurs un enjeu pour les politiques locales d'information et de communication que d'accompagner des « pratiques sociales des individus relevant de plusieurs territoires » (de vie, de travail et de de loisirs notamment) en jouant « un rôle de rejointolement entre ces divers territoires » (Pailliat 2018 : 151).

Ces perspectives seront examinées à partir de résultats d'enquêtes de terrain menées plus particulièrement dans le cadre de deux projets collectifs de recherche (*Smart Rennes/TOSC et Web Créa*). Une première partie traitera des formes de nomadisme qui caractérisent l'organisation du travail créatif d'acteurs free-lance du domaine numérique « hyperconnectés » (infographistes, web-designers, games-designer, illustrateurs, youtubeurs, créateurs de contenus numériques...) fréquentant à Rennes et Nantes des espaces de *co-working* que les collectivités peuvent parfois soutenir pour se médiatiser en qualité de « territoires créatifs ». Puis, dans une seconde partie nous reviendrons, à travers le cas rennais, sur la manière dont ce paradigme s'incarne dans des formes de gouvernance informationnelle pour soutenir des logiques d'innovation de services numériques facilitant les déplacements au sein de l'espace urbain. Enfin, dans une troisième partie sera discutée dans quelles mesure l'organisation socio-spatiale des mobilités dans ces deux types de terrains se situe entre utopie et hétérotopie avec une grille d'analyse info-communicationnelle.

1. L'organisation du nomadisme numérique dans la « ville créative »

Le nomadisme au travail est facilité par l'urbanisation de la France, l'expansion des agglomérations, le développement de technologies mobiles et l'accès permanent à ses données mais aussi la démocratisation de la vitesse qui ont contribué au développement du travail indépendant. Une recherche² initiée il y a deux ans auprès de 25 “web créatifs freelance” nous a permis d'interroger ces formes de nomadisme à l'œuvre des travailleurs freelances de métiers de la communication et de la création numérique (infographistes, web-designers, youtubeurs, vidéastes, illustrateurs, etc) s'inscrivant dans le cadre des processus d'organisation qualitative et spatio-temporelle du travail. Notre enquête a été menée à travers un dispositif méthodologique combinatoire basé sur des photos-participatives, fiches-activité-temps et des entretiens de photo-élicitation (Patrascu 2020) et s'est déroulée dans les métropoles de Rennes et Nantes. Ce terrain contraste avec d'autres travaux connexes ayant abordé les rapports entre régionalité, industries créatives et institutions en dehors des grands centres urbains et des métropoles (Baillargeon 2018). Par nomadisme, nous entendons une «

² Projet de recherche financé par le Groupement d'Intérêt Scientifique Marsouin en collaboration avec Marcela Patrascu, Anne-France Kogan et Florian Hémond (Université Rennes 2 / PREFICS).

discontinuité spatiale », et par « travail nomade » un « travail affecté, très probablement par une interruption » ou un « changement significatif dans l'organisation ou les conditions de travail » (Bogdan et al. 2006). Cette « dislocation spatiale » du travail en plusieurs lieux, qui est facilitée par les TIC (Le Moëne 2004), se décline de manière spécifique dans l'activité des webs créatifs nomades indépendants. Cette dislocation spatiale traduit aussi une forme d'organisation éclatée, qui n'est pas pour autant déterritorialisée de processus de production et de coopération au niveau local. Nos enquêtés affirment rechercher un espace de travail autre que le domicile (traduisant le besoin d'une frontière entre travail et hors travail), ainsi que le « bon endroit » pour exercer ce travail créatif (Liegl, 2014 ; Saives et al 2016). L'organisation socio-spatiale joue un rôle majeur afin de fournir notamment certaines informations et connaissances professionnelles (Le Corf 2015) et faciliter d'autres sociabilités plus ou moins liées à leur activité professionnelle. Néanmoins, on constate une certaine normalisation entre leurs divers espaces de travail à domicile ou dans ces tiers-lieux (dans l'organisation matérielle des bureaux notamment). Ces espaces de *coworking*, situés entre la maison et le travail (Oldenburg 1989), illustrent le fait que c'est au niveau local que se déploie les usages de cette explosion spatiale et temporelle du travail. Ils font l'objet d'une offre de services ciblant les travailleurs nomades (majoritairement indépendants) au sein du territoire métropolitain, qui est plus ou moins institutionnalisée par les collectivités territoriales intégrant les notions opératoires d'industrie et d'économie créative à leur référentiel d'action publique (Le Corf 2013).

Marqueurs médiatisés d'une « économie numérique de la créativité » et des politiques de développement de la « ville créative » (Moriset 2017), ces tiers-lieux font également l'objet d'une intense production discursive (par les responsables de ces espaces de travail, les collectivités qui les soutiennent parfois ou la communauté scientifique). Ils peuvent être perçus comme de potentiels vecteurs de phénomènes organisant, comme d'une certaine manière les *open space* au sein d'entreprises multinationales (Coulbaut-Lazzarini, Bailly 2017). Ces espaces de travail et de sociabilités seraient ainsi les supports de nouvelles formes d'actions collectives, elles-mêmes productrices d'organisation. Si nos investigations empiriques ne permettent pas d'abonder systématiquement dans le sens de ces représentations, nous observons néanmoins du point de vue des pratiques spatiales de nos usagers une forte recherche de coprésence sociale (Gramaccia 2015), leur permettant d'accéder à des ressources informationnelles à travers des systèmes de relations sociales³. Ces sociabilités, se traduisant par diverses modalités de communication interpersonnelle, peuvent satisfaire à plusieurs exigences selon nos enquêtés : la recherche de lien social, l'insertion au sein d'une même communauté de pratiques, une meilleure connaissance de l'environnement, le développement de compétences dans leur champ d'activités spécifiques et la recherche d'opportunités d'affaires entre autres. Ces « sans bureau fixe » intègrent l'idée selon laquelle l'efficacité de leur production repose sur une part croissante d'autonomie organisationnelle et sur un mode collaboratif, mobilisant de multiples réseaux (Marzloff 2013 : 99). En outre, ces tiers-lieux répondent aussi aux difficultés d'organisation spatiale et de « productivité » exprimées par ces acteurs confrontés aux menaces de la précarité et de la valorisation économique de leurs créations (Patrascu, Kogan, Le Corf, 2019). Bien que non subordonnés au modèle salarial, ils intègrent ces espaces à leur organisation du travail afin de s'imposer eux-mêmes des normes spatio-temporelles au quotidien, en retrouvant un espace-temps de

³La revue de littérature scientifique montre que la nature des liens supportant la transmission d'une information, ainsi que l'organisation des liens entre eux sont déterminants. Les auteurs distinguent les liens dits forts (tissés au sein d'un groupe social homogène comme la famille ou les amis,) relevant d'une dynamique intracommunautaire et nécessitant du temps pour s'établir et inversement les liens faibles (Granovetter 2000).

travail séparé de celui de la vie familiale et sociale. Ces observations nous ont ainsi conduites à convoquer une grille conceptuelle empruntée à Michel Foucault et ses relecteurs⁴ pour décrire les logiques d'organisation allant de l'autodiscipline au management de soi de ce travail créatif indépendant (Patrascu, Kogan, Le Corf 2021).

La relation au territoire des webs créatifs nomades

Le fait que le travail créatif freelance se relocalise en s'organisant spatialement dans des "tiers lieux", institutionnalisés ou non, nuance l'idée que ces pratiques socio-économiques seraient « hors sol ». La relation affective aux espaces de tiers-lieux s'accompagne aussi d'un sentiment d'appartenance à l'espace de la ville, qui dépasse le cadre strict du travail. Si plusieurs enquêtés fréquentent par exemple des espaces de *coworking* en centre-ville de Rennes et Nantes (tout en habitant dans des zones périurbaines), c'est aussi d'une certaine manière parce qu'ils attribuent un sens singulier à cette urbanité, qui leur permet de construire en partie leur propre identité. Bien que non directive, l'enquête a été l'opportunité d'explorer également cette « territorialité » ayant été par ailleurs appréhendée en SIC dans d'autres contextes (Pamart 2010 ; Gellereau 2003 entre autres). La sémiotique urbaine est recherchée par exemple tout particulièrement par certains graphistes qui expliquent rechercher de l'inspiration au contact de perceptions subjectives, par des ambiances urbaines aptes à servir des « esthétiques existentielles » (Mons, 2013) ou par un design architectural extérieur d'un espace de *coworking*. Certains lieux anthropologiques produisent du sens en étant identitaires, relationnels et historiques (Augé 1992 : 69). Cette expérience sensible de l'espace urbain peut être mise en perspective avec certaines logiques socio-économiques propres à l'industrialisation des biens symboliques au sein de ces secteurs d'activités en quête d'originalité sur un marché concurrentiel et confrontés à une importante incertitude de leurs créations (Bouquillion, Miège, Moeglin, 2013). En outre, cette appropriation de l'urbanité est facilitée par le parcours entre plusieurs lieux (Lamizet, 2002 : 11), des échanges sociaux et symboliques qui se créent dans ces lieux (Corbillé, 2010). Enfin, l'importance accordée par ces individus à l'espace urbain au sein duquel ils évoluent dans le périmètre de leurs multi-activités (travail, loisirs entre autres) traduit aussi un besoin de déconnexion des web créatifs avec les outils numériques et une expérience sensible de leur activité professionnelle hyperconnectée (Liegl 2014).

Ce phénomène appelant à la mobilité se comprend d'autant mieux par la multiplication des territoires d'existence dans un contexte de métropolisation, les individus pouvant habiter dans une commune, mais travailler dans une autre et se divertir par exemple dans une troisième. C'est bien cet enjeu que l'on retrouve également au centre de l'idéal-type de la « *smart city* », qui s'inscrit aussi en réponse à ces modes de vie nomades à travers un nouveau mode organisationnel dans la fourniture de services urbains numériques et s'incarnant dans diverses formes organisationnelles de gouvernance informationnelle (Le Corf 2020 ; Paquiénéguy 2020).

⁴ Voir plus particulièrement Foucault, M. (1994). *Les techniques de soi. Dans Dits et Écrits IV*, Gallimard, p. 783-813 ; Le Texier T., (2015), « Le management de soi », *Le Débat*, n° 183, p. 75-86.

2. L'organisation territoriale des données et des mobilités urbaines dans la « *smart city* »

A partir des résultats d'une enquête menée auprès d'acteurs engagés dans la gouvernance métropolitaine des données à Rennes Métropole depuis dix ans⁵, dans le cadre de plusieurs projets de recherche⁶, on peut aussi considérer les politiques locales de données à travers le prisme de la généralisation du paradigme de la mobilité dans ces contextes métropolitains. Ainsi, la tentative de définition par les acteurs publics d'une « ville intelligente » sert tout particulièrement l'ambition de faire des données territoriales les bases d'un service efficace pour répondre « au défi d'une croissance des mobilités, pris en étau entre les limites du transport public et la voiture qui congestionne la ville » (Marzloff 2016). Si l'information a depuis longtemps été perçue comme déterminante dans la mobilité urbaine car elle « inscrit la mobilité dans la vie quotidienne » et développe « des usages diversifiés et individualisés » (Amar 2004 : 215), l'action publique en matière de mobilité occupe désormais une place centrale dans ces politiques territoriales de données. Cette tendance est d'ailleurs renforcée avec la loi LOM¹⁷ du 24 décembre 2019 visant à accélérer l'ouverture des données tout en développant les services numériques, dans le but de faciliter les transports (cette loi mettant aussi l'accent sur la multimodalité⁷ des transports encouragée par le numérique). Derrière ce solutionnisme technologique, on comprend le projet politique d'apporter une meilleure qualité de vie aux citoyens, en leur donnant des moyens de mieux organiser les conflits entre les temps sociaux (économiques et domestiques entre autres) caractéristiques de nos modes de vie contemporains (Viard, 2006)⁸. Dans ce contexte également, ce paradigme dominant de mobilité sert de nouveaux référentiels aux politiques publiques (au sens de Muller 2010⁹) qui ne vont pas sans rappeler le projet d'une « urbanité numérique » capable de s'adapter à l'individualisation des modes de vie.

En outre, au-delà du fait que la mobilité relève d'une compétence métropolitaine, la collectivité y voit un remède pour lutter contre la pollution, améliorer le bien-être (en

⁵ 34 entretiens semi-directifs ont été menés en 2010 et 2019 auprès d'acteurs publics et privés engagés dans cette gouvernance urbaine des données. Ils ont été complétés par des observations participantes de réunions organisées par le comité de pilotage du programme *Smart City* de Rennes Métropole.

⁶ Le travail généalogique des politiques de données à Rennes a bénéficié des résultats de ma recherche doctorale soutenue en 2014 à l'Université Paris 13 « Les politiques locales de communication au prisme de l'intelligence territoriale : la créativité en question ». Le suivi de ces politiques a ensuite profité de plusieurs collaborations, en particulier la recherche SmartRennes (direction Hélène Bailleul) financée par le PUCA (MTES et MCT), qui regroupe des chercheurs des laboratoires ESO, TVES et PREFics. Elle se poursuit aussi actuellement avec un autre projet TOSC (direction Bruno Chaudet) en collaboration avec le Prefics/ESO Université Rennes 2 et Elico Lyon.

⁷ La multimodalité désigne l'articulation entre plusieurs modes de transport afin de se déplacer entre plusieurs lieux. Elle apparaît comme la solution miracle de l'optimisation des déplacements individualisés.

⁸ Viard (2006) prend l'exemple de la récupération des enfants à l'école qui devient un problème difficile à résoudre. L'école est pour cet auteur une des dernières contraintes temporelles, souvent incompatible avec les autres temps sociaux (par exemple des activités de loisirs). Dans ce cadre, nous comprenons que les TIC offrent des moyens d'« ajustement » et de « resynchronisation » pour mieux répondre à l'individualisation des temporalités.

⁹ « Selon cette approche du référentiel, « les politiques publiques ne sont pas seulement des espaces où s'affrontent des acteurs en fonction de leurs intérêts, elles sont aussi le lieu où une société donnée construit son rapport au monde et donc les représentations qu'elle se donne pour comprendre et agir sur le réel tel qu'il est perçu » (Muller, 2010).

facilitant les déplacements domicile-travail), encourager le développement économique, sans oublier les vertus environnementales associées aux mobilités donnant l'opportunité à la collectivité de communiquer sur le nouveau projet de société d'une « ville durable » pour persuader les citoyens d'adopter certains comportements (Bailleul, Gagnebien, 2011). Cette vision est au centre des initiatives soutenues par Rennes Métropole par exemple. Associé à l'idée de « ville durable », le vaste projet politique de soutenir l'innovation au service de la mobilité fait en effet l'objet d'une forte mise en scène intégrant la communication territoriale, comme le montre le festival *In Out*, faisant l'objet d'une coopération avec des industriels positionnés sur le marché de l'innovation des mobilités numériques. Avec cet événement s'inscrivant en cohérence de la démarche *Smart City*, Rennes Métropole affiche son ambition de devenir « la métropole française la plus innovante dans le domaine des mobilités »¹⁰.

La gouvernance urbaine des services numériques de mobilité

Si la transformation du territoire vers la « *smart city* » est guidée par l'idéal de partage des biens communs informationnels, elle s'incarne plus concrètement à travers des politiques de gestion partagée des données de transports pour créer des applications numériques de mobilité. Ces data-services entrent en résonance avec le besoin de maîtrise des espace-temps urbains (Boullier, 1999 ; Allemand et al, 2005). Ils reflètent aussi des choix métropolitains et des formes de gouvernance marquées par une alternance entre deux autres idéaux-types que nous avons conceptualisé par ailleurs : celui que nous nommons « territoires de projets » marqué par une logique d'expérimentation (logique de concours auprès de prestataires à l'image des projets Open Data mettant à disposition des données de mobilité) et celui de « projet de territoire » caractérisé par l'affirmation d'une souveraineté publique des données et l'héritage d'une pensée planificatrice incarné souvent par l'instruction d'un cahier des charges auprès de partenaires (Le Breton et al, 2021). Au centre de ces deux modèles qui recomposent les services de mobilité, on remarque que l'institutionnalisation des parties prenantes diffère également, ainsi que le partage des valeurs avec les entreprises locales autour de principes d'intérêt général. Cette perspective d'analyse des formes de gouvernance (et donc des logiques de l'offre) peut être conciliée avec une étude portant sur les usages des données territoriales auprès de communautés diverses de réutilisateurs enrôlés dans ces formes partenariales de conception des services urbains (Le Corf 2016 ; Dymytrova, Paquiénéguy 2017), ceci afin de saisir l'ampleur des logiques sociales (Miège 2004).

Sur le territoire de Rennes Métropole, l'étude de la trajectoire d'un gouvernement des données publiques vers une gouvernance informationnelle impliquant d'avantage d'acteurs (publics, parapublics, privés et citoyens) sur la période 2010-2020 permet de comprendre les recompositions organisationnelles à l'œuvre derrière ce paradigme de mobilité soutenu par la métropole depuis une trentaine d'années. La démarche questionne plus encore la posture d'infomédiaire et de courtage informationnel de la collectivité (Paquiénéguy 2020), en tant que productrice, utilisatrice et organisatrice de données urbaines toujours plus nombreuses. L'examen des modalités organisationnelles de cette offre de services de mobilité a fait l'objet d'une étude des stratégies d'acteurs impliqués dans cette gouvernance (convergences ou conflits de valeurs). Au centre de ces dynamiques s'opère un dialogue entre producteurs de données, collectivités territoriales, entreprises des télécoms et du logiciel, entrepreneurs du web, constructeurs de terminaux et usagers (Dymytrova, 2018). A titre d'exemple, le projet politique de Service Métropolitain de la Donnée (SPMD) lancé en 2017 par Rennes Métropole entame un nouveau dialogue avec son délégataire de transport pour obtenir l'accès

¹⁰ Discours de Rennes Métropole, <https://metropole.rennes.fr/inout-explorateur-des-nouvelles-mobilites>

à des données, en définissant avec l'opérateur les conditions de leur partage et de leur réutilisation. Malgré tout, le bilan réalisé sur le chantier de la mobilité est modeste. En effet, la concurrence entre les différents modes de déplacement, la grande hétérogénéité des acteurs (en termes de taille et de moyens) rendent difficile le partage de données.

3. Mobilité et nomadisme numérique : entre utopie et hétérotopie

Au regard de l'étude de nos deux terrains, que nous considérons comme des idéaux-types du développement urbain en faveur d'un paradigme dominant de mobilité, nous pouvons remarquer que ces pratiques renvoient à des utopies (au sens de Moore). Ce concept d'utopie nous semble à privilégier dans ce contexte plutôt que celui récurrent d'idéologie. Si les deux concepts peuvent être souvent associés en ayant en commun d'exprimer un désaccord avec une réalité, Ricoeur rappelle en s'appuyant sur Mannheim (1956)¹¹ que « l'utopie est toujours en voie de réalisation. L'idéologie au contraire n'a pas à être réalisée, puisqu'elle est la légitimation de ce qui est » (Ricoeur, 1984, 2016 : 359). Cette délimitation conceptuelle lui permet d'affirmer que l'on peut « imaginer une société sans idéologie. Mais nous ne pouvons pas imaginer une société sans utopie, car ce serait une société sans dessein » (Ricoeur, 1984, 2016 : 372). En outre, ces utopies sont inspirées par l'imaginaire d'une société idéale au sein d'un espace irréel situé souvent dans un « nulle part ». Les idéaux-types de la « ville créative » et « intelligente » montrent qu'ils sont le produit d'un ensemble de discours et de représentations à la croisée des utopies urbaines (Picon, 2002) et des utopies techniciennes et communicationnelles (Breton, 1997 ; Mattelart, 1999). Ces représentations de l'espace urbain évoluent en effet à travers la manière dont les acteurs et les savoirs le produisent, par les discours professionnels et médiatiques (Bonaccorsi, Cordonnier 2019). Dans ce cadre, le travail opéré par divers discours médiatiques contribue, en tant que médiations, à produire des imaginaires territoriaux et des représentations spatiales façonnant l'image perçue du territoire par divers publics y demeurant ou non (Noyer, Raoul, Pailliar 2013). On retrouve d'une certaine manière dans ces utopies des mobilités urbaines une filiation avec des valeurs propres au local depuis les années 1970, par opposition à un territoire sous l'emprise d'une rationalité dictée par un niveau national centralisateur (Raoul 2020 : 46). Aussi, « le local se caractérise moins par une signification spatiale, qu'un contre-pouvoir et le lieu de réalisation d'un possible changement de vie¹².

Cette conception est prégnante pour ce qui concerne les déplacements au sein de l'espace urbain, car c'est au niveau local que se trouvent des solutions alternatives d'organisation socio-spatiale. Nous redécouvrons aussi à travers ces imaginaires la vision de la politique de la ville dans son ambition de fabriquer au niveau local un modèle « innovant » de société et de réguler le social, mais aussi de considérer le territoire comme un « milieu innovateur » (Tabaries, 2005) en favorisant un brassage des populations et des acteurs locaux pour qu'ils fassent des projets et collaborent (que ce soit dans le cadre de la gouvernance informationnelle pour le modèle de la « smart city » ou des tiers-lieux et autres espaces relationnels de travail notamment pour la « ville créative »). C'est ainsi que par le prisme de la mobilité, comme nouvel impératif sociétal intégré aux politiques publiques urbaines, se dessine une vision du vivre ensemble et du territoire comme « forme incarnée de la société » (Pagès, Pélissier 2000). Ce constat témoigne de la pérennité de la notion instrumentalisée de

¹¹ Mannheim K ; Wirth I. (1956). *Idéologie et utopie*. (P. Rollet, Trad.), Librairie Marcel Rivière et Cie.

¹² Bruno Raoul (2020) s'appuie ici sur Armand et Michèle Mattelart (*Pensez les médias*, 1986, La Découverte p. 175).

territoire pour répondre à divers problèmes sociaux, politiques, économiques en faisant aussi l'objet d'appropriations utopiques (*Ibid*). Ce phénomène est emblématique du mouvement localiste, empreint des valeurs de la proximité et du concret et faisant du local d'abord une « utopie localisée » (Pailliart, 1993 : 51).

Ainsi, nous avons pu observer comment ces imaginaires autour des mobilités urbaines deviennent des hétérotopies (Foucault 1967), à partir du moment où l'on peut observer une localisation physique de l'utopie « dans les propriétés symboliques de l'espace » et une juxtaposition en un seul lieu réel de plusieurs espaces parfois incompatibles (Foucault 1967 : 758). Si cet appareillage conceptuel a d'ailleurs été mobilisé en SIC dans d'autres contextes d'analyse de projets d'innovation urbaine (Lenne, 2017 ; Labelle 2020), le concept d'hétérotopie a fortement été repris dans le champ de l'urbanisme, à l'instar d'Henri Lefebvre dans son livre *La production de l'espace* (1974), pour désigner un espace en dehors d'un autre espace souvent plus vaste (comme les foires au Moyen-âge). Au sein des modèles de la « ville créative » et « intelligente », le concept d'hétérotopie nous permet ainsi de décrire les espaces communs de matérialisation concrète d'imaginaires et de valeurs liées à la mobilité au sein du territoire métropolitain, matérialisés notamment dans des formes organisationnelles qui peuvent se définir comme « dynamiques, processuelles et non statiques, ouvertes aux logiques d'innovation et d'émergence dans leurs mobilisations par les acteurs » (Le Moëne 2015 :155). Ces dynamiques territoriales accompagnent un principe de *gouvernabilité* entendue aussi comme « la capacité pour un système d'acteurs et de groupes sociaux constituant la localité à produire de l'action collective pour faire face aux problèmes et défis » (Lefèvre 2013 : 225). Elles occasionnent une redéfinition des frontières puisque ce sont les réseaux d'acteurs et les limites de leurs possibilités d'action qui définissent l'aire géographique. Ces systèmes évoluent donc principalement selon les interactions entre les acteurs et la gouvernance endosse aussi un rôle de constructeur du territoire.

Enfin, cette coordination d'une action collective au niveau local pose la question du rôle du politique, ainsi que celle du processus d'institutionnalisation que l'on peut entendre avec Castoriadis¹³ comme une mise en forme des conditions d'un être-ensemble, à travers des règles, des normes, des procédures et des organisations que les collectivités territoriales peuvent appliquer à ces types de pratiques émergentes (Chauvin 2017). Cette institutionnalisation apparaît comme une condition pour que ces hétérotopies du développement urbain, qui se matérialisent dans des espaces et lieux concrets, n'évoluent pas en dystopie. Ce glissement vers la dystopie apparaît comme une menace en regard des controverses sur l'utilisation des données personnelles des citoyens par les industries numériques (GAFAM en particulier) ou encore des formes de précarité des travailleurs numériques freelance (qui restent relativement invisibles en dépit des discours institutionnels valorisant les promesses d'emploi de ces secteurs supposément non délocalisables). Ces réalités restent prégnantes, bien que s'inscrivant dans les interstices de la communication territoriale.

Conclusion

Les formes de mobilité et de nomadisme numérique observées rejoignent les mythes contemporains associés à la numérisation en cours de la société (Miège 2020). Ces pratiques peuvent d'une certaine manière rencontrer des expériences métropolitaines vécues ayant été

¹³ Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*, Seuil.

bien décrites par Simmel dans son ethnographie urbaine (Simmel, 1903). Dans ce contexte, nous remarquons l'impact de la filière numérique (entendue comme des dispositifs techniques de médiation et des acteurs économiques qui les produisent) pour accompagner « les permanences et les mutations de l'action politique locale », à travers une multitude d'actions questionnant la place des techniques dans la société (Pailliart 2014 : 97-98). Au centre de cette politique territoriale et de cette territorialisation du numérique, nous retrouvons le mythe, empreint de déterminisme technique, d'une abolition des distances et de l'espace urbain. Néanmoins, nos observations prolongent les recherches ayant montré que les TIC renforcent les déplacements et les mobilités en contribuant à la territorialisation des relations sociales, sans se substituer aux déplacements (idée reçue qui s'est illustrée dans le syntagme d'« autoroutes de l'information » par exemple). Ce constat invite à poursuivre la critique de la notion de cyberspace qui a « l'immense vertu d'évacuer tout ce qui gêne ou qui résiste, à commencer par le territoire » (Musso 2000 : 35) ou de « territoire numérique » laissant à penser qu'il s'agit de dissoudre le territoire grâce à la technologie, de le « déterritorialiser » (au sens où il serait délocalisé dans l'informationnel et le virtuel) ou bien qu'il s'agit d'enrichir et d'augmenter le territoire à l'aide de réseaux techniques et d'outils logiciels (Musso 2008). Ainsi, nous préférons parler de « territoire informationnel » pour décrire « les zones de contrôle des échanges d'informations numériques dans une zone d'intersection entre le cyberspace et l'espace urbain. Le territoire informationnel n'est pas le cyberspace, mais l'espace de conflit et de jeu entre plusieurs formes de territorialisation de l'espace physique et de l'espace électronique » (Lemos 2011 : 84).

En outre, ces pratiques de mobilités, appuyées par des formes organisationnelles de gouvernance spécifiques entre acteurs du territoire, sont des indicateurs d'un plus vaste paradigme, celui des « territoires d'innovation » allant d'un concept imaginé à l'expérimentation effective (transposition de l'utopie sur le terrain) et nécessitant un regard transdisciplinaire (Coulbaut-Lazzarini, Bailly 2020), à l'instar de l'intelligence territoriale (Bertacchini 2016). Dans une perspective épistémologique et méthodologique propre à une approche info-communicationnelle, l'analyse de ces logiques sociales (Miège 2004) invite à poursuivre le projet de nous détacher d'une attention trop marquée aux mutations rapides, pour prendre en compte l'épaisseur historique des changements et relier les niveaux d'analyse (la logique de l'offre et celle des usages, mais aussi les différentes échelles d'observation sans négliger le niveau macro).

Bibliographie

- Amar G. (2004). *Mobilités urbaines : Éloge de la diversité et devoir d'invention*, l'Aube.
- Ascher F. (2005). *La société hypermoderne*. Paris : Editions L'Aube Essai.
- Allemand S, Ascher F, Lévy J (dir). (2005), *Les Sens du mouvement. Modernité et mobilités*, Belin.
- Augé M. (1992). « Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité », *L'Homme*, 1994, tome 34 n°129. p 193-194.
- Baillargeon D. (2018). « Hors de la métropole, point de salut ? Articuler institution, territoire et créativité pour saisir les enjeux constitutifs des agences de publicité éloignées des grands centre », actes du XXIe congrès de la SFSIC, p. 173-184.

- Bertacchini Y. (2016). *Intelligence territoriale : entre savoirs et expérimentations*, Collection Les ETIC, Presses Technologiques de Toulon.
- Bogdan C et al. (2006). *On a Mission without a Home Base: Conceptualizing Nomadicity in Student Group Work*. In P. Hassanaly et al. *Cooperative Systems Design: Seamless Integration of Artifacts and Conversations—Enhanced Concepts of Infra-structure for Communication*, Amsterdam: IOS Press, p. 23–38.
- Bonaccorsi J., Cordonnier S. (dir.) (2019), *Territoires. Enquête communicationnelle*, EAC.
- Boullier D. (1999). *L'urbanité numérique : essai sur la troisième ville en 2100*, L'Harmattan.
- Bouquillion P., Miège, B., & Moeglin, P. (2013). *L'industrialisation des biens symboliques*, Presses Universitaires de Grenoble.
- Breton P. (1997). *L'utopie de la communication*, La Découverte.
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*, Seuil
- Corbillé S. (2010). « Paris-Métropole à l'épreuve du vécu métropolitain des quartiers gentrifiés du nord-est de Paris », *Quaderni* 2010/3 (n° 73), p. 75 à 88
- Coulbaut-Lazzarini A ; Bailly G. (2020). « Territoires d'innovation : du concept à l'expérimentation », *K@iros* [En ligne], n°4.
- Coulbaut-Lazzarini A ; Bailly G. (2017). « L'Open space ou comment les jeux de pouvoir engendrent de nouvelles formes de micro-territorialités dans les bâtiments intelligents », *L'Espace Politique* [En ligne], 31-1.
- Chauvin D. (2017). « Histoire de la communication publique territoriale : trois problématiques parmi d'autres », communication au séminaire « Histoire et enjeux de la communication publique et territoriale » organisé par la Chaire TMAP (IEP Rennes), le PREFIcs (Université Rennes 2) et le réseau Cap'Com, 13 octobre 2017, IEP de Rennes, en ligne : <https://mct.hypotheses.org/54#more-54>
- Choay, F. 1997. *The Rule and the Model: On the Theory of Architecture and Urbanism*. Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Dymytrava V. (2018). « Les médiations de l'open data au prisme des applications liées à la mobilité », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, N° 19/2, p. 81-92.
- Dymytrava V. & Paquienréguy, F. (2017). « La réutilisation et les réutilisateurs des données ouvertes en France : une approche centrée sur les usagers », *Revue Internationale des Gouvernements Ouverts*, v. 5, p. 117-132.
- Foucault M. (1967). « Des espaces autres ». *Hétérotopies, Dits Ecrits*, Tome IV, Texte n°360.
- Gellereau M. (2003). « Nous et les autres: les représentations des identités culturelles au service de nouveaux territoires? », *Études de communication*, n° 26(1), p.5-15.

Granovetter M. (2000). *Le marché autrement : les réseaux de l'économie*, Desclée de Brouwer.

Gagnebien A ; Bailleul H. (2011). « La ville durable imaginée : formes et modalités de la communication d'un projet de société », *Études de communication*, n° 37, p. 115-130.

Gramaccia G. (2015). « La coprésence sociale : un objet émergent en communication des organisations », *Communiquer*, n°13.

Kkrieg-Planque A ; Oger C. (2010). « Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94.

Lamizet B. (2008). *Le sens de la ville*, L'Harmattan.

Lamizet B. (2002). « La question de l'espace dans les sciences de l'information et de la communication. » *SFSIC. Actes du XIIIe Congrès national des sciences de l'information et de la communication*, p. 425-431.

Lahire B. (2007). *L'homme pluriel : Les ressorts de l'action*, Hachette Littératures.

Liegl M. (2014). "Nomadicity and the care of place—on the aesthetic and affective organization of space in freelance creative work". *Computer Supported Cooperative Work (CSCW)*, 23(2), p.163-183.

Labelle S. (2020). *Médiations et pouvoirs de l'agir ingénieur. Mythes et infrastructures des politiques de données*, Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris-Est.

Le Breton M-A, Bailleul H, Le Corf J-B, Mericskay B. (2021). « La gouvernance des données urbaines entre territoire de projets et projet de territoire. L'exemple de Rennes Métropole », *Flux*, à paraître.

Lefebvre H. (2000) [1974]. *La Production de l'espace*. Paris : Anthropos.

Le Corf J-B. (2020). « Du gouvernement des données publiques à la gouvernance informationnelle : les formes organisationnelles des politiques de données à Rennes », *I2D*, n° 3/2020, p. 34-44.

Le Corf J-B. (2016). « Les pratiques d'innovation de services des développeurs web dans les territoires : le cas des projets Open Data », *Communication & Organisation*, n° 50, p. 123-136.

Le Corf J-B. (2015). « Médiation de l'information professionnelle et gestion des connaissances dans les clusters d'industries culturelles et créatives », *Communication et Management*, vol 12, n° 1, p. 97-116.

Le Corf J-B. (2013). « Industries créatives et économie créative : de la conception de notions opératoires au référentiel d'action publique locale », *Communication et Langages*, n° 175, p. 79-93.

Lefèvre, C. (2013). « Gouverner les métropoles : l'improbable gouvernement métropolitain », *Sociologie et Sociétés*, 4 Vo 45/ n° 2, p. 223–242.

Le Moëne C. (2015). Pour une approche « propensionniste » des phénomènes d'information–communication organisationnelle. Émergence et différenciation des formes sociales. *Communication et organisation*, n° 47, p. 141-158.

Le Moëne, C. (2004). « Quelles conceptions de la communication organisationnelle à l'heure de la dislocation spatio-temporelle des entreprises ? », *Sciences de la Société*, n° 61.

Lemos A. (2011). « Médias localisés, territoire informationnel et mobilité », *Sociétés* 2011/1 (n°111), p 81-91.

Lenne L. (2017). *Humanité, de l'utopie à l'hétérotopie. Recherche en Information-Communication accompagnant un projet d'innovation urbaine*. Thèse de doctorat, Université Charles de Gaulle - Lille III.

Lévy J ; Lussaut M (dir). (2003). Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin.

Mattelart A. (1999). *La communication-monde : histoire des idées et des stratégies*, La Découverte.

Marzloff B. (2016). « Y a-t-il un pilote dans la smart city ? », Dans *Sociétés* 2016/2, n° 132, p. 37-52.

Marzloff B. (2013). *Sans bureau fixe. Transition du travail, transition des mobilités*, FYP.

Miège B. (2004). *L'information-communication, objet de connaissance*, De Boeck & INA.

Mons A. (2013). *Les Lieux du sensible. Villes, hommes, images*, Cnrs Editions.

Moriset, B. (2017). « Inventer les nouveaux lieux de la ville créative : les espaces de coworking », *Territoire en mouvement*, [En ligne], 34.

Muller, P. (2010). Référentiel. Dans : Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques: 3e édition actualisée et augmentée*, Presses de Sciences Po, p. 555-562.

Musso P. (2008). « Critique de la notion de "territoires numériques" », *Quaderni*, n°66, p. 15-29.

Musso P. (2000). « Le cyberspace, figure de l'utopie technologique réticulaire », *Sociologie et Sociétés*, vol 32, no 2, p. 31-56.

Noyer J, Raoul B, Pailliant, I. (2013). *Médias et territoires. L'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Presses Universitaires du Septentrion.

Oldenburg R. (1989). *The Great Good Place*, Paragon House Publishers.

Ollivier-Yaniv C, Rinn M. (2009) (dir.), *Communication de l'État et gouvernement du social, pour une société parfaite ?*, Presses universitaires de Grenoble.

Patrascu M. (2020). « Explorer le travail créatif indépendant « avec » et « par » l'image : un dispositif de collecte et d'analyse de données visuelles participatives » ; *Recherches qualitatives, Hors-série*, (25), p. 74-94.

Paillart I. (2018). « Des territoires à la territorialisation », *Études de communication*, n° 50, p. 147-160.

Paillart, I. (2014). « De l'objet local aux sujets territoriaux : vers l'émergence de politiques numériques territoriales ? », Cormerais F, Musso P, *La société éclatée*, L'aube, p. 97-110.

Paillart I. (1993). *Les territoires de la communication*. Grenoble, PUG.

Pamart E. (2010). « Penser la notion de territorialité sous le regard des Sciences de l'information et de la communication », *Actes du 17ème Congrès de la SFSIC, Dijon 2010*, p. 364-375

Pagès D ; Péliissier N d(ir). (2000). *Territoire sous influence* (Tome 1), L'Harmattan.

Paquiénéguy F. (2020). « L'Open Data métropolitain, en voie de structuration ? » in : Valentyna Dymytrava et alii, *Données Urbaines et smart city*, Éditions des Archives Contemporaines, <https://eac.ac/books/9782813003263>.

Paquiénéguy F. (2006). *L'étude des usages en SIC aujourd'hui : bilan et perspectives. Questionner les pratiques d'information et de communication*, May 2006, Bordeaux. En ligne, sic_00104303

Patrascu M, Kogan A-F & Le Corf J-B. (2019). « Les tensions organisationnelles des web-créatifs free-lance : flexibilité et épanouissement versus précarité et incertitude », Actes du colloque International Org&Co, p. 245-259, <https://org-co.fr/bordeaux-2019>.

Patrascu M, Kogan A-F & Le Corf J-B. (2021). Web-créatifs freelance : d'«entrepreneurs de soi» à «managers de soi», *Terminal*, à paraître.

Picon A. (2002). *Les saint-simoniens : raison, imaginaire et utopie*, Paris : Belin.

Raoul, B. (2020). *Le territoire à l'épreuve de la communication. Mutations, imaginaires, discours*, PU du Septentrion.

Ricoeur, P. (2016), 1986 (première édition). *L'idéologie et l'utopie*, Points.

Saives, A. L., Charles-Pauvers, B., Schieb-Bienfait, N., & Michel, B. (2016). « Lieuité et socialisation organisationnelle : les raisons du lieu pour les travailleurs de très petites entreprises créatives et culturelles », *Management international*, 21(1), 41-57.

Simmel G. (1903). *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, réed Payot, 2013.

Tabaries M. (2005). *Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs*, Cahiers de la MSE.

Viard J. (2006). *Éloge de la mobilité*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.

Weber M. (1965). *Essais sur la théorie de la science*, Édition Plon.